

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'INDEX EGALITE FEMMES-HOMMES

Informations :

- ➔ Date de fin de période de référence choisie : 31 décembre 2022
- ➔ Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés : 2022
- ➔ Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs : 126
- ➔ Nombre d'indicateurs applicables : 4

Indicateurs	Poids dans la note globales	Points obtenus	Nombre max de points pouvant être obtenus
N°1 – Ecart de rémunération	40%	21	40
N°2 – Ecart de taux d'augmentation	35%	35	35
N°3 – Augmentation au retour de congé maternité	15%	15	15
N°4 : Hautes rémunérations	10%	0	10
Résultats	100%	71	100

Index Egalité Femmes-Hommes 2022 : 71/100